

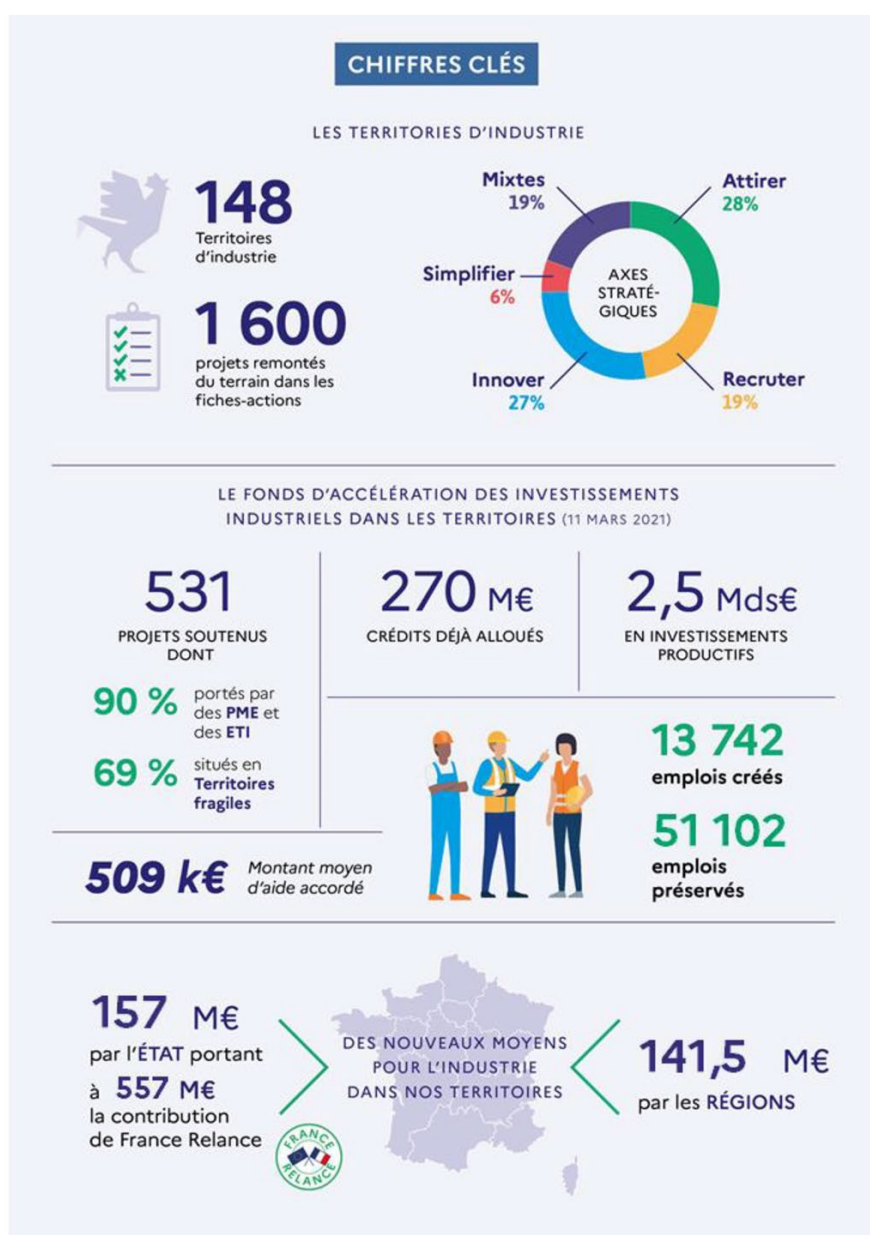
France Relance : +298,50 M€ pour la reconquête industrielle

Le 23 mars dernier, le Gouvernement a annoncé la volonté de l'État et des Régions de renforcer le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires : 298,50 M€ supplémentaires.

Ce fonds accélère la reconquête industrielle attendue dans les territoires : déjà 531 projets soutenus, soit plus de 13 700 créations d'emplois directs ! La nouvelle enveloppe devrait permettre de réaliser 550 nouveaux projets industriels, environ.

Cette annonce de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, et Agnès Pannier-Runacher, ministre chargée de l'Industrie, et Renaud Muselier, président de Régions de France, le 23 mars dernier, marque un engagement fort de l'État aux côtés des régions. Un engagement qui exprime l'ambition commune des deux partenaires : assurer la reconquête industrielle dans les territoires, face à la crise sanitaire et ses impacts économiques.

Ce coup de pouce de France Relance va accélérer les projets industriels structurants pour les Territoires d'industrie : créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.





49 projets lauréats en Hauts-de-France

253 M€

D'Investissement
Industriel Soutenu

25,2 M€

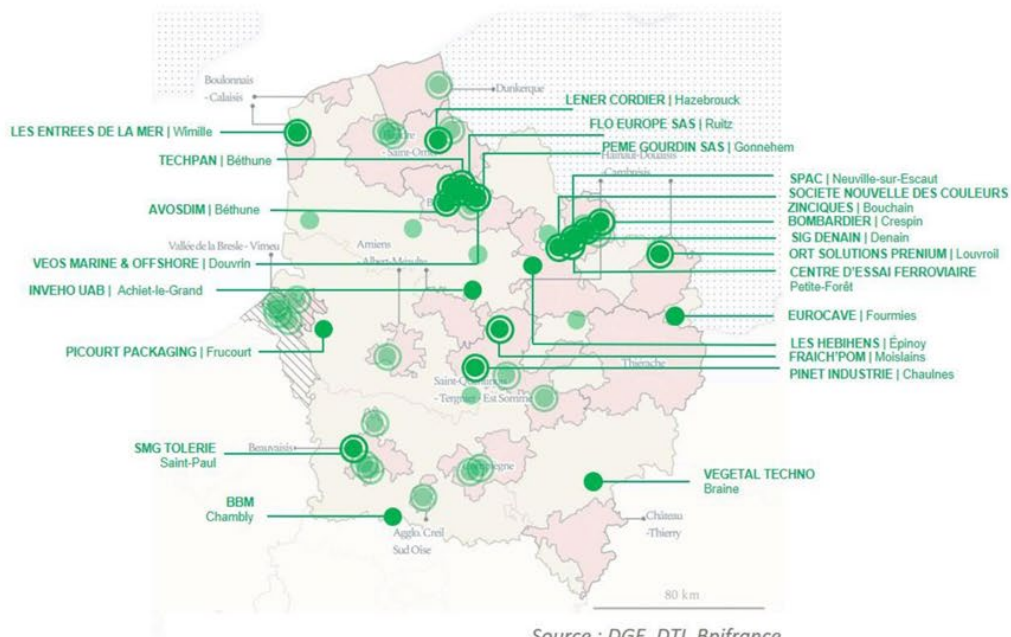
Engagés par France Relance
(2020-2021)

1678

Emplois créés

5389

Emplois confortés



Informations sur le projet

BBM ← Porteur du projet
Chambly ← Commune

Annnonce des lauréats

● Nouveaux lauréats
● Lauréats annoncés lors du
Dossier de Presse – Bilan 2020

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire
labellisé « Territoire d'industrie »
● Projet situé en dehors d'un territoire
labellisé « Territoire d'industrie »

En 2020-2021, la région bénéficiait de **34,2 M€** de crédits disponibles France Relance. Pour poursuivre la dynamique, **30 M€** seront ajoutés à ces crédits dont 15 M€ par le Conseil Régional et 15 M€ par l'Etat.